

CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Protection et droits de l'enfant

octobre 2019 > août 2020

FORMATION EN PRÉSENCE ET À DISTANCE



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

CENTRE INTERFACULTAIRE EN
DROITS DE L'ENFANT



Développer des compétences pour intégrer les droits de l'enfant dans la pratique professionnelle et créer un réseau de professionnels du domaine de l'enfance en Afrique de l'Ouest

Un besoin en formation

Dans les rapports qu'il examine, le Comité des droits de l'enfant recommande systématiquement aux Etats parties à la Convention des droits de l'enfant de mettre sur pied des cursus universitaires sur les droits de l'enfant à l'intention des professionnels. Le Comité africain d'experts pour le bien-être et les droits de l'enfant est également préoccupé par le manque de formation des acteurs du domaine de l'enfance. Fort de ces constats et à l'initiative de l'Institut international des droits de l'enfant (IDE), un Certificat de formation continue en protection et droits de l'enfant est proposé par le Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève (CIDE) en partenariat avec l'Institut international des droits de l'enfant (IDE) et l'Institut des droits de l'homme et de la paix de l'Université Cheikh Anta Diop (IDHP/UCAD), à Dakar/Sénégal.

Une approche interdisciplinaire

Ce Certificat adopte une approche interdisciplinaire (droit, sociologie, pédagogie, psychologie, travail social, éducation spécialisée, santé publique, éthique) et réunit des acteurs issus des différentes professions qui interviennent dans la prise en charge des enfants et des jeunes. Cette approche favorise l'apprentissage du "travailler ensemble", la création d'un réseau de spécialistes et une meilleure acceptation du nouveau statut de l'enfant considéré comme un sujet de droits.

Une portée régionale

Le Certificat revêt une portée régionale, qui se concrétise par la provenance des participants (Afrique de l'Ouest et Centrale) et par le contenu des enseignements.



Organes de la formation

L'organisation et la gestion du programme d'études pour l'obtention du CAS sont confiées à un Comité directeur placé sous la responsabilité du prof. Philip D. Jaffé, directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant de l'Université de Genève et composé de six membres représentants des trois partenaires. La formation est également dotée d'un Conseil scientifique composé d'experts du domaine et qui a une mission d'expertise et de conseils.

Coordination

- **Aline Sermet**, collaboratrice scientifique IDE (coordinatrice internationale)
- **Riccardo Cappelletti**, chercheur postdoctoral, IDHP/UCAD (coordinateur local)

Intervenants

Les intervenants dans les différents modules sont des membres du corps enseignant de l'UNIGE et de l'UCAD, ainsi que des professeurs d'universités et d'écoles spécialisées de la sous-région. Des experts de l'IDE et des spécialistes internationaux, régionaux et nationaux (experts indépendants, membres du comité ONU des droits de l'enfant, experts du Comité africain sur les droits et le bien-être de l'enfant, chercheurs, experts du terrain issus des services de l'administration, de la société civile et des organisations internationales) seront également sollicités.



Public

Cette formation interdisciplinaire s'adresse aux professionnels du domaine de l'enfance d'Afrique de l'Ouest et Centrale, aux professionnels qui travaillent avec et pour des enfants ou qui sont engagés dans la défense des droits de l'enfant:

- juges, officiers de police, procureurs, avocats;
- responsables et professionnels travaillant dans des ministères et services de protection;
- directeurs d'institutions éducatives ou pénitentiaires;
- médecins, infirmiers, responsables des centres de santé communautaires, professionnels du secteur de la santé;
- psychologues/psychiatres;
- travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux, administrateurs, inspecteurs, médiateurs);
- responsables et professionnels d'ONG chargés de la promotion et protection des droits de l'enfant;
- chercheurs (étudiants, doctorants).

Objectifs

- Acquérir des connaissances interdisciplinaires théoriques et pratiques, scientifiquement fondées, en droits de l'enfant dans les domaines du droit, sociologie, pédagogie, psychologie, travail social, éducation, santé publique, éthique
- Connaître des outils permettant l'évaluation de l'intérêt supérieur de l'enfant et la prise en compte de sa parole
- Développer des compétences pour appréhender les situations difficiles avec une approche fondée sur les droits de l'enfant tenant compte du contexte économique et socioculturel
- Développer une réflexion critique sur sa propre pratique, sur l'éthique et les devoirs professionnels et acquérir une méthodologie de travail
- Acquérir des compétences nouvelles, notamment le travail en réseau avec une approche interdisciplinaire et interprofessionnelle



Compétences

A l'issue de la formation, les participants:

- sont capables de transposer les connaissances interdisciplinaires acquises durant la formation dans leur contexte professionnel, en particulier de tenir compte du nouveau statut de l'enfant considéré comme un sujet de droits;
- sont en mesure d'identifier les enjeux et les éventuelles violations d'un ou plusieurs droits, d'évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant et de prendre en considération l'opinion de l'enfant;
- disposent de compétences pour agir sur leur lieu de travail avec une approche basée sur les droits de l'enfant tenant compte de leur profession et du contexte économique et socioculturel;
- savent mener une réflexion critique sur leur propre pratique, sur l'éthique et les devoirs professionnels et intégrer la méthodologie enseignée dans le travail de fin d'études;
- ont développé un réseau leur permettant de travailler de manière interdisciplinaire et interprofessionnelle avec les acteurs de la sous-région actifs dans le domaine des droits de l'enfant.

Méthodes pédagogiques

- Enseignement interdisciplinaire et interactif comportant des cours théoriques, des partages de savoirs et de bonnes pratiques, des visites de terrain, des analyses de cas pratiques et des travaux de groupe
- Entre chaque module, réalisation d'un travail individuel en relation avec les thèmes développés lors des modules
- Programme individuel de formation (PIF) comprenant un programme de lectures et la réalisation d'un travail de fin d'études sous la forme d'un mémoire théorique, d'une analyse de cas ou de l'accomplissement d'un stage et d'un rapport de stage



Structure du programme

Le CAS en protection et droits de l'enfant correspond à 10 crédits ECTS. Il est organisé sur 12 mois. Il comprend 4 modules thématiques (dont 3 en présence et 1 à distance) et un travail de fin d'études, à savoir:

- 105 heures d'enseignement en présence, soit 3 modules de 5 jours;
- 20 heures d'enseignement à distance, soit 1 module;
- 85 heures de travail en lien avec les modules et le programme de lectures;
- Un travail de fin d'études.

Programme

- Module 1 | Introduction aux droits de l'enfant**
En présence à l'Institut des droits de l'homme et de la paix, Université Cheikh Anta Diop (IDHP/UCAD), Dakar/Sénégal
14-18 octobre 2019 | 8h30-17h30
- Module 2 | La protection de l'enfance face aux réalités locales**
En présence: IDHP/UCAD à Dakar/Sénégal
9-13 décembre 2019 | 8h30-17h30
- Module 3 | L'enfant et les objectifs de développement durable (ODD)**
En présence: IDHP/UCAD à Dakar/Sénégal
10-14 février 2020 | 8h30-17h30
- Module 4 | La méthodologie**
À distance
20-24 avril 2020



Le Secrét

Modalités d'évaluation

Chaque module fait l'objet d'une évaluation selon une forme adaptée. L'évaluation de chaque module ne donne lieu qu'à une seule note. Un travail de fin d'études doit être réalisé en fin de formation.

Travail de fin d'études

Le thème retenu doit être en lien avec le sujet du CAS et la réalité professionnelle des participants. Il est validé par le Comité directeur. Le travail de fin d'études comprend la réalisation d'un travail de mémoire, la réalisation d'un stage associé à un rapport de stage ou d'une analyse d'un cas préparé par le Comité directeur.

Obtention du titre

Au terme de la formation, le participant qui a satisfait aux exigences de l'évaluation continue et de l'évaluation finale reçoit un Certificat de formation continue universitaire (CAS) en protection et droits de l'enfant / *Certificate of Advanced Studies (CAS) in Protection and Children's Rights* de l'Université de Genève. La mention de la collaboration avec l'UCAD et l'IDE figure sur le supplément au diplôme.

BIENVENUE

Renseignements pratiques

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un titre de baccalauréat universitaire de l'Université de Genève, d'un bachelor d'une haute école suisse ou d'un titre de licence universitaire (au minimum quatre années d'études) délivré par une université reconnue par l'Université de Genève
- Si possible, avoir une expérience professionnelle pertinente de 5 ans à plein temps ou son équivalent à temps partiel dans le domaine de la formation (protection et droits de l'enfant)
- Témoigner de sa motivation

Inscription avant le 1^{er} août 2019

- En ligne (ou pdf à télécharger) sur:
www.unige.ch/formcont/cours/protection-droits-enfant

Nombre de participants par volée: 25

La formation se déroule en français.

Frais de traitement du dossier de candidature

CFA 30'000.- (environ CHF 52.-)

La copie du récépissé du paiement doit être jointe au dossier de candidature pour que le dossier soit traité.

À payer sur :

UBA-United Bank for Africa – Sénégal S.A.

BP: 11 476 Dakar Petavin – Sénégal

RIB: 25153 01305 305100000579 55

IBAN: SN 61 25153 01305 305100000579 55

BIC: UNAFSNDA

TITULAIRE: Direction de la coopération du rectorat de l'UCAD

Finances d'inscription

- CFA 500'000.- (environ CHF 870.-)
- CFA 125'000.- (environ CHF 217.-) par module (selon places disponibles)

Lieu et horaires

- Institut des droits de l'homme et de la paix (IDHP)
Université Cheikh Anta Diop (UCAD), à Dakar/Sénégal
- 8h30-17h30 (formation en présence)

Contact

Alexandra Prince | formation.ao@childsrighs.org | +41 (0)27 205 73 03

Baidy Sall | idhp@ucad.edu.sn | +22 1 77 618 67 02

Le masculin est utilisé au sens générique; il désigne autant les femmes que les hommes.

Avec le soutien de:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**